

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTI. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE
CHENIL-FOURRIÈRE DE LOT-ET-GARONNE
PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015
Article L 5211-39 C.G.C.T.

Délibération n°2016-158

VU l'article L 5211-39 C.G.C.T.,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE qu'il lui a été présenté le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil-Fourrière de Lot-et-Garonne, conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 C.G.C.T..

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET D'ÉNERGIES DE LOT-ET-GARONNE (SDEE 47)

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Article L 5211-39 C.G.C.T.

Délibération n°2016-157

VU l'article L 5211-39 C.G.C.T.,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE qu'il lui a été présenté le rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne (SDEE 47), conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 C.G.C.T..

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,


Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : AGGLOMÉRATION D'AGEN
FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017
THÉMATIQUE "DÉVELOPPEMENT DURABLE" – VÉHICULES PROPRES

Délibération n°2016-154**Le Rapporteur expose :**

La Commune envisagerait, au titre de l'année 2017, de solliciter l'Agglomération d'Agen pour le dossier ci-après, s'inscrivant dans la thématique suivante :

➤ au titre du "Développement durable" : véhicules propres : il s'agit de poursuivre le plan de renouvellement du parc des véhicules des ateliers municipaux, d'une part et de promouvoir l'utilisation de véhicules électriques et donc, l'acquisition de 2 véhicules : 1 véhicule utilitaire et 1 véhicule utilitaire type fourgon, d'autre part. L'estimation globale ressortant à 46 000 € H.T..

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à solliciter auprès de l'Agglomération d'Agen, l'attribution de l'aide correspondante au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 20 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : AGGLOMÉRATION D'AGEN
FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017
THÉMATIQUE "DÉVELOPPEMENT DURABLE" - ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Délibération n°2016-153

Le Rapporteur expose :

La Commune envisagerait, au titre de l'année 2017, de solliciter l'Agglomération d'Agen pour le dossier ci-après, s'inscrivant dans la thématique suivante :

➤ au titre du "Développement durable" : économie d'énergie : la Commune envisage la réalisation de l'isolation et l'installation d'une ventilation double flux sur le bâtiment dédié à la petite enfance de la structure de loisirs de Rosette. L'estimation globale desdits travaux ressortant à 21 010 € H.T.,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à solliciter auprès de l'Agglomération d'Agen, l'attribution de l'aide correspondante au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 20 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : AGGLOMÉRATION D'AGEN

FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017

THÉMATIQUE "ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX DE PROXIMITÉ"

AMÉNAGEMENT D'UNE HALLE MUTUALISÉE AU DROIT DES DEUX MAISONS
ÉCLUSIÈRES DE L'EX-CANALET – RUE DE LA GARONNE

Délibération n°2016-152

Le Rapporteur expose,

La Commune envisagerait, au titre de l'année 2017, de solliciter l'Agglomération d'Agen pour le dossier ci-après, s'inscrivant dans la thématique suivante :

➤ au titre des "équipements communaux de proximité" : aménagement d'une halle mutualisée au droit des deux maisons éclusières de l'ex-Canalet, rue de la Garonne : il s'agit de la construction d'une halle ouverte permettant une utilisation multifonctionnelle. Une première estimation des travaux ressortant à 387 830 € H.T..

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE d'autoriser, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à solliciter auprès de l'Agglomération d'Agen, l'attribution de l'aide correspondante au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 20 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : AGGLOMÉRATION D'AGEN

FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017

THÉMATIQUE "AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS"

SÉCURISATION DES TROTTOIRS AVENUE PAUL BÊME

Délibération n°2016-151

Le Rapporteur expose :

La Commune envisagerait, au titre de l'année 2017, de solliciter l'Agglomération d'Agen pour le dossier ci-après, s'inscrivant dans la thématique suivante :

➤ au titre de "l'aménagement des espaces publics" : sécurisation des trottoirs de l'avenue Paul Bême : la Commune envisage de sécuriser les trottoirs de l'avenue Paul Bême dans le prolongement des travaux de réhabilitation du square de l'avenue Paul Bême. Une première estimation globale des travaux ressortant à 34 504,80 € H.T..

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à solliciter auprès de l'Agglomération d'Agen, l'attribution de l'aide correspondante au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 20 décembre 2016

 Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : AGGLOMÉRATION D'AGEN

FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017

THÉMATIQUE "DÉPENDANCES DE LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE"

AVENUE DES PYRÉNÉES/RD 821 – 2^{ème} TRANCHE

Délibération n°2016-150

Le Rapporteur expose :

La Commune envisagerait, au titre de l'année 2017, de solliciter l'Agglomération d'Agen pour le dossier ci-après, s'inscrivant dans la thématique suivante :

► au titre des "dépendances de la voirie départementale" : avenue des Pyrénées/ RD 821 – 2^{ème} tranche : il est envisagé de poursuivre, suite notamment à l'implantation d'un feu tricolore "récompense" par l'Agglomération d'Agen en 2016, la sécurisation des intersections et passages piétons de l'avenue des Pyrénées sur la section comprise entre le carrefour à feux tricolores des Logements-Foyer de Burges et le carrefour à feux tricolores rue Victor Duruy (secteur commerçant). Une première estimation desdits travaux ressortant à 49 025,00 € H.T..

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à solliciter auprès de l'Agglomération d'Agen, l'attribution de l'aide correspondante au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 20 décembre 2016



Le Maire,

 Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : AGGLOMÉRATION D'AGEN
FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017
THÉMATIQUE "VOIRIE COMMUNALE"
QUARTIER DE DOLMAYRAC

Délibération n°2016-149

Le Rapporteur expose :

La Commune envisagerait, au titre de l'année 2017, de solliciter l'Agglomération d'Agen pour le dossier ci-après, s'inscrivant dans la thématique suivante :

➤ au titre de "la voirie communale" : quartier de Dolmayrac: il s'agirait pour la Commune de procéder à des travaux, tout particulièrement sur la voirie de l'avenue J.-F. Kennedy. Une première estimation de ces travaux ressortant à 96 001,50 € H.T..

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à solliciter auprès de l'Agglomération d'Agen, l'attribution de l'aide correspondante au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 20 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : DÉROGATION MUNICIPALE AU REPOS DOMINICAL
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL – Article L 2121-29

Délibération n°2016-148

VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite "loi Macron",

VU l'article L 3132-26-1 du Code du travail,

VU le courrier de Madame le Préfet de Lot-et-Garonne en date du 24 octobre 2016, ayant pour objet les dérogations municipales relatives au repos dominical,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, de donner un avis favorable sur le maintien à 5 dimanches le nombre de dérogations au repos hebdomadaire dominical des salariés.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,


Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTA. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
MODIFICATION DES STATUTS DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

Délibération n°2016-147

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRÉ),

VU l'article L5211-17 C.G.C.T.,

VU la délibération n°2016-81 du Conseil communautaire de l'Agglomération d'Agen en date du 6 octobre 2016, visée par les services préfectoraux le 12 octobre 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, par 25 voix pour et 2 abstentions :

1°) - d'approuver la modification statutaire concernant le titre III – chapitre 1 relatif aux compétences obligatoires de l'Agglomération d'Agen "création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires", comme suit :

"A compter du 1^{er} janvier 2017, les zones d'activités économiques existantes ou à venir situées sur le territoire de l'Agglomération d'Agen relèvent exclusivement de sa compétence.

Ces zones d'activités font l'objet d'un aménagement aggloméré dans un ou plusieurs périmètres définis éventuellement par le biais d'une opération d'aménagement en vue de réunir une ou plusieurs catégories d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.

La vocation de ces zones d'activités est donc principalement économique.

Elles sont le résultat d'une volonté publique de conduire des actions de développement économique cohérentes et dynamiques sur le territoire de l'agglomération agenaise.

L'Agglomération d'Agen est compétente en matière de politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire."

Etant précisé que le transfert des 4 zones d'activités économiques concernées, est sous réserve des modalités financières de transfert de compétence qui seront à définir et à arrêter par la CLECT,

2°) - de mandater Monsieur le Maire pour transmettre la présente délibération au Président de l'Agglomération d'Agen.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTI. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
EMPRISE FONCIÈRE DES EX-TRANSPORTS RAYMOND
50 RUE DE LA MARINE
RÉTROCESSION À LA COMMUNE PAR L'EPFL

Délibération n°2016-146

VU la délibération du Conseil municipal en date du 15 octobre 2012,

VU la délibération n°2016-16 du Conseil d'Administration de l'EPFL Agen-Garonne, en date du 8 septembre 2016, concernant la rétrocession à la Commune du Passage d'Agen du bien bâti situé 50 rue de la Marine,

VU la convention de portage intervenue entre l'EPFL Agen-Garonne et la Commune,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :

1°) – d'accepter la rétrocession par l'EPFL Agen-Garonne des parcelles référencées au cadastre section B - n°3285, n°4505, n°5060, n°5063, n°5521 et n°5523 d'une contenance totale de 1 563 m², au prix de 122 500 €, l'intégralité du prix de vente ayant été payé dès avant la signature de l'acte authentique à intervenir, conformément aux modalités définies dans la convention de portage entre l'EPFL Agen-Garonne et la Commune du Passage d'Agen,

2°) - d'autoriser en conséquence, Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer avec le Président de l'EPFL Agen-Garonne l'acte authentique à intervenir devant Maître Laurent ALEAUME – notaire – 66 rue Mirabeau à Agen et toutes pièces afférentes.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : AGGLOMÉRATION D'AGEN/PLIE DE L'AGENAIS
FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)
APPEL À PROJETS 2017

Délibération n°2016-145

Le Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi" expose :

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 15 décembre 2014, avait approuvé la création d'un poste de référent de parcours PLIE au titre de l'appel à projets lancé par le Fonds Social Européen (FSE) pour l'année 2015. Cet appel à projets a été renouvelé par le Conseil municipal pour l'année 2016, lors de sa séance du 15 décembre 2015.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), élément clé du maillage territorial des politiques de l'inclusion, constitue un outil de proximité au service des actifs durablement exclus du marché du travail. Son objet est de mobiliser et de renforcer l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement de ces publics, via la mise en œuvre de parcours vers l'emploi adapté à chaque situation individuelle.

Ainsi, le PLIE se définit comme une entité opérationnelle, associant, à l'échelle de plusieurs communes, l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires socio économiques concernés. Pour le territoire de l'Agglomération d'Agen, il s'agit du PLIE de l'Agenais.

Le PLIE de l'Agenais réunit notamment les services de l'Etat (Préfecture, DIRECCTE), Pôle Emploi, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les Chambres consulaires, la Mission Locale, l'Agglomération d'Agen. Le Comité de pilotage du PLIE définit les objectifs et les priorités du plan d'action du PLIE. Il fixe les orientations quant aux axes et activités prioritaires de programmation du plan d'action et valide les appels à projets annuels.

Le Comité de Pilotage du PLIE de l'Agenais, lors de sa réunion du 30 septembre 2016, a décidé de valider l'appel à projets 2017 lancé par l'Union Européenne au titre du Fonds Social Européen (FSE).

Cet appel à projets porte sur l'axe opérationnel 2 "accueil, orientation, accompagnement renforcé des participants du PLIE dans la mise en œuvre de leurs parcours d'insertion professionnelle". Cet axe opérationnel du PLIE est décliné du Programme Opérationnel National d'intervention du Fonds Social Européen 2014-2020 et tout particulièrement :

- . de l'axe prioritaire III : Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion,
- . de l'objectif thématique 9 : promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination,
- . de la priorité d'investissement 9.1 : l'inclusion active y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.

Les publics cibles définis dans le PON FSE "emploi – inclusion" 2014-2020 visent toutes les personnes en situation, ou menacées, de pauvreté en âge d'intégrer le marché du travail et confrontées à des difficultés de nature à compromettre fortement les possibilités d'un retour à l'emploi durable.

Les personnes bénéficiaires des minima sociaux présentent généralement ces caractéristiques cumulées, mais d'autres catégories de personnes en situation ou menacées de pauvreté sont également visées, dès lors qu'elles cumulent des freins professionnels et sociaux d'accès à l'emploi.

Ainsi, relèvent des groupes ciblés par le PLIE de l'Agenais, les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du RSA, les séniors, les personnes ayant des niveaux de qualification inférieurs ou égaux du niveau V (CAP-BEP), ...

A cet effet, le PLIE a souhaité, dans un objectif de proximité d'accès aux services pour les participants habitant les différentes communes membres, organiser son territoire en zone d'intervention. Ainsi, le territoire communautaire sera donc toujours divisé en 8 zones, la zone 4 étant constituée des communes du Passage d'Agen, de Brax, de Sérignac-sur-Garonne et de Sainte-Colombe en Bruilhois.

A cet égard, le PLIE a souhaité, comme les années précédentes, trouver des opérateurs pour assurer le portage des 8 postes de référents de parcours PLIE correspondants aux 8 zones identifiées.

La zone 4 représente un poste de référent de parcours PLIE équivalent temps plein.

Le poste de référent PLIE qui est le garant de la cohérence du parcours en vue de l'objectif emploi, s'articule autour de 4 pivots d'intervention :

- . la phase d'accueil,
- . l'intégration du participant,
- . le parcours d'insertion, l'accès et le retour à l'emploi,
- . la sortie du dispositif.

Le référent de parcours PLIE remplit notamment les fonctions suivantes :

- . diagnostic permanent du participant, de son projet (point forts/points faibles) et de l'environnement,
- . mobilisation des mesures répondant aux besoins du participant et susceptibles de concourir à la réussite du parcours jusqu'à la sortie du participant du dispositif PLIE,
- . écoute et suivi individualisé, avec conseils personnalisés,
- . mise en relation avec les employeurs soit directement, soit par l'intermédiaire des chargés de mission "relations entreprises" du PLIE ou du service Agglo Emploi.

En outre, le référent de parcours PLIE doit garantir à chaque participant un accompagnement de proximité et régulier, le traitement global des freins à l'emploi, des propositions de mise en situation d'emploi, ...

Chaque référent de parcours PLIE a un lien fonctionnel avec la structure d'animation du PLIE qui, sous l'autorité du Président du PLIE, assure entre autres la direction du dispositif et la coordination et la gestion des parcours des participants.

Les activités de chaque référent de parcours PLIE sont supervisées par la structure d'animation et plus particulièrement par la coordinatrice des parcours qui aura notamment en charge :

- . la coordination et la supervision opérationnelle de l'activité des référents de parcours PLIE,
- . l'animation de l'équipe de ces mêmes référents,
- . le soutien technique auprès de ces mêmes référents,
- . l'évaluation des parcours des participants,
-

La Commune qui demeure toujours soucieuse de prendre en compte la problématique de l'emploi sur son territoire, a souhaité renouveler pour l'année 2017 cet appel à projets, tout particulièrement au regard des publics éligibles visés par cette opération.

Le budget prévisionnel ressortirait à 38 982 € comprenant pour la majeure partie le poste de référent de parcours PLIE, en contrat à durée déterminée, base 35 heures hebdomadaires. La dépense afférente à ce portage par le budget de la Commune, serait couverte par une participation financière de l'Agglomération d'Agen à hauteur de 11 695 € et le restant par des crédits FSE à hauteur de 70 %.

Ainsi, la Commission vous propose de renouveler pour l'année 2017, l'appel à projets portant sur l'accompagnement renforcé des participants du PLIE par un référent de parcours PLIE, en contrat à durée déterminée, à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité, de renouveler à compter du 1^{er} janvier 2017, l'appel à projets portant sur l'accompagnement renforcé des participants du PLIE par un référent de parcours PLIE, en contrat à durée déterminée, à raison de 35 heures hebdomadaires. La rémunération étant assise sur l'indice brut 442 de la fonction publique.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA, Mme BARAILLES, M. MIRANDE, Mme BERNÈS, MM. MEYNARD, PONTENS, Mmes FAGET, ZEKHNINI, DELFOUR, MM. DELANIS, LYS, Mmes VÉZINAT, SAZI, ROUMAZEILLES, MM. BOCQUET, SICARD, Mme POLETTI, MM. JACQ, DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND, M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS, M. PORTEJOIE à M. MIRANDE, Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES, Mme FOUQUET à M. MEYNARD, M. LAGARDE à Mme FAGET, M. ZAMBO à M. PONTENS, Mme GIROTTO à M. BOCQUET, Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

**OBJET : PROCÉDURE D'ADMISSION EN NON-VALEUR
EXERCICE BUDGÉTAIRE 2016**

Délibération n°2016-144

VU le Budget primitif 2016,

Le Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi" expose :

Madame la Trésorière d'Agen-Municipale vient de nous transmettre l'état des créances non acquittées pour les exercices courant sur la période 2011 à 2015, ces créances se rapportant aux cantines scolaires, aux garderies scolaires et aux activités périscolaires.

Il s'avère que les créances considérées n'ont pu, en dernier ressort, être recouvrées par les services de la Trésorerie d'Agen-municipale, malgré la mise en œuvre des procédures règlementaires de recouvrement prévues à cet effet. Le montant de ces créances irrécouvrables, s'élève globalement à 3 146,09 €.

Dès lors, la Commission vous propose de procéder au titre de l'exercice budgétaire 2016, à l'admission en non-valeur desdites créances irrécouvrables qui seront respectivement imputées en section de fonctionnement :

. article 6541 "créances admises en non-valeur" qui enregistre les pertes sur créances irrécouvrables pour un montant de 331,20 €,

. article 6542 "créances éteintes" qui enregistre les pertes sur les créances éteintes dans le cadre d'une procédure de surendettement ou d'une procédure collective pour un montant de 2 814,89 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder à l'admission en non-valeur desdites créances irrécouvrables qui seront imputées en section de fonctionnement :

. à l'article 6541 "créances admises en non-valeur" qui enregistre les pertes sur créances irrécouvrables pour un montant de 331,20 €,

. à l'article 6542 "créances éteintes" qui enregistre les pertes sur les créances éteintes dans le cadre d'une procédure de surendettement ou d'une procédure collective pour un montant de 2 814,89 €.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : BUDGET COMMUNAL
VERSEMENT SUBVENTION AU C.C.A.S.
EXERCICE 2017

Délibération n°2016-143

VU la demande des services de la Trésorerie Agen-municipale,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité, de verser, sous forme d'acomptes au fur et à mesure des besoins de trésorerie, une subvention au C.C.A.S. dans la limite du montant adopté lors de l'exercice précédent et de prévoir en conséquence, l'inscription à l'article 657-36 section de fonctionnement du budget primitif 2017 les crédits correspondants.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTI. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : BUDGET DE LA COMMUNE 2016
AUTORISATION D'ENGAGEMENT 25 % DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Délibération n°2016-142

VU le budget 2016,

VU l'article L 1612-1 C.G.C.T.,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :

1°) – de retenir les crédits pour les montants et affectations figurant aux tableaux joints en annexe,

2°) – d'autoriser en conséquence, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de la Commune au titre de l'exercice 2016.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,


Francis GARCIA.

ETAT DES 25 %
BUDGET COMMUNE 2016

CHAPITRE	LIBELLES	INSCRIPTION BP	RAR	INSCRIPTION DM	TOTAL	25%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 600 €	23 245 €	4 000 €	82 845 €	20 711 €
204	SUBVENT°D'EQUIPEMENT VERSEES	127 400 €	32 873 €	11 400 €	171 673 €	42 918 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 060 500 €	539 025 €	-13 500 €	1 586 025 €	396 506 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	205 000 €	285 045 €	0 €	490 045 €	122 511 €
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT	0 €	0 €	32 000 €	32 000 €	8 000 €
	TOTAL	1 448 500 €	880 188 €	33 900 €	2 362 588 €	590 646 €

PAR OPERATIONS

OPERAT.	LIBELLES	INSCRIPTION BP	RAR	INSCRIPTION DM	TOTAL	25%
17	ECOLE RENE BETUING	0 €	447 €	0 €	447 €	
19	REAMENAGEMENT MAIRIE	0 €	6 551 €	0 €	6 551 €	1 588 €
	TOTAL	0 €	6 998 €	0 €	6 998 €	1 588 €

AR PREFECTURE

047-214702011620161013-2016_142-DE
Recu Le 12/12/2016

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : BUDGET COMMUNE 2016
DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Délibération n°2016-141

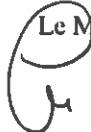
VU le Budget primitif 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi",

DÉCIDE, par 20 voix pour et 7 abstentions, d'approuver la décision modificative n°1 relative au Budget de la Commune 2016.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE LE PASSAGE D'AGEN

Numéro SIRET : 214 702 011 00013

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE AGEN MUNICIPALE

M14

Décision Modificative

Année 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	DM	VOTE
011	Charges à caractère général	-19 140	-19 140
012	Charges de personnel et frais assimilés	-37 300	-37 300
014	Atténuation de produits	5 000	5 000
65	Autres charges de gestion courante	1 850	1 850
Total des dépenses réelles de fonctionnement		-49 590	-49 590

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		-49 590	-49 590
--	--	----------------	----------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	DM	VOTE
013	Atténuation de charges	5 000	5 000
73	Impôts et taxes	-843	-843
74	Dotations, subventions et participations	25 118	25 118
77	Produits exceptionnels	10 000	10 000
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 275	39 275

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		39 275	39 275
--	--	---------------	---------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chapitre/Article	Libellé	DM	Vote
011	Charges à caractère général	-19 140	-19 140
60612	Energie - Electricité	20 000	20 000
60621	Combustible	-1 500	-1 500
60631	Fournitures d'entretien	-500	-500
60632	Fournitures de petit équipement	2 500	2 500
60636	Vêtements de travail	-1 000	-1 000
6064	Fournitures administratives	-900	-900
6068	Autres matières et fournitures	-3 200	-3 200
611	Contrats de prestations de service	-17 500	-17 500
6122	Crédit-bail mobilier	-3 000	-3 000
6135	Locations mobilières	2 200	2 200
614	Charges locatives et de copropriété	400	400
61551	Entretien matériel roulant	4 000	4 000
6182	Documentation générale et technique	-500	-500
6226	Honoraires	-14 000	-14 000
6232	Fêtes et cérémonies	900	900
6236	Catalogues et imprimés	-1 200	-1 200
6255	Frais de déménagement	-1 500	-1 500
6256	Missions	-900	-900
6262	Frais de télécommunications	-1 400	-1 400
6281	Concours divers (cotisations)	260	260
6282	Frais de gardiennage	800	800
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000	7 000

6284	Redevances pour services rendus	1 500	1 500
62875	Remb.frais aux communes membres du GFP	1 700	1 700
62876	Remb.de frais à un GFP de rattachement	-2 000	-2 000
62878	Remb.de frais à d'autres organismes	-1 700	-1 700
6288	Autres services extérieurs	-10 000	-10 000
63512	Taxes foncières	400	400
012	Charges de personnel et frais assimilés	-37 300	-37 300
6218	Autre personnel extérieurs	-3 000	-3 000
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	-10 000	-10 000
64118	Autres indemnités titulaires	-40 000	-40 000
64138	Autres indemnités non titulaires	11 200	11 200
64168	Autres emplois d'insertion	7 500	7 500
64731	Allocations chômage versées directement	-4 000	-4 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000	1 000
014	Atténuations de produits	5 000	5 000
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur log vacant	5 000	5 000
65	Autres charges de gestion courante	1 850	1 850
6531	Indemnités	1 500	1 500
6533	Cotisations de retraite	250	250
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	100	100
TOTAL DES DEPENSES REELLES		-49 590	-49 590

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-49 590	-49 590
---	--	----------------	----------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chapitre/Article	Libellé	DM	Vote
013	Atténuation de charges	5 000	5 000
6419	Rembours. sur rémunération du Personnel	5 000	5 000
73	Impôts et taxes	-843	-843
7318	Autres impôts locaux et assimilés	5 000	5 000
7321	Attribution de compensation	-19 643	-19 643
7322	Dotation de Solidarité Communautaire	-60 000	-60 000
7325	FPIC	10 400	10 400
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	4 400	4 400
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	9 000	9 000
7381	Taxe Additionn. aux droits Mut. Taxe de Pub.Fonc.	45 000	45 000
7388	Autres taxes diverses	5 000	5 000
74	Dotations et participations	25 118	25 118
7411	Dotation forfaitaire	2 118	2 118
74121	Dotation de solidarite rurale	8 600	8 600
74127	Dotation nationale de péréquation	-2 300	-2 300
74718	Participations Etat Autres	-45 500	-45 500
7473	Participation Départements	15 000	15 000
74741	Communes membres du GFP	0	0
74751	Participation GFP de rattachement	3 000	3 000
7477	Budget communautaire et fonds structurels	3 000	3 000
7478	Autres organismes	-10 000	-10 000
748314	Dotation unique des compensat° spécif. taxe prof.	8 390	8 390
74832	Att.fonds départ.péréquation Taxe Profess.	2 700	2 700

74833	Etat compensation Contribution Economiq.Territor.	-8 390	-8 390
7488	Autres Att. Et participations	48 500	48 500
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000	10 000
7788	Produits exception. Divers	10 000	10 000
TOTAL DES RECETTES REELLES		39 275	39 275

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		39 275	39 275
---	--	---------------	---------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	DM	VOTE
20	Immobilisations Incorporelles	4 000	4 000
204	Subventions d'équipement versées	11 400	11 400
21	Immobilisations corporelles	-13 500	-13 500
27	Autres immobilisations financières	225 684	225 684
458	opération sous mandat	32 000	32 000
Total des dépenses d'équipement		259 584	259 584

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	259 584	259 584
---	----------------	----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	DM	VOTE
10	Dotations, Fonds divers et réserves	36 000	36 000
13	Subventions d'investissement	107 200	107 200
024	Produits des cessions d'immobilisations	225 684	225 684
27	Autres immobilisations financières	25 076	25 076
458	Opération sous mandat Chemin Gde Borde	32 000	32 000
Total des recettes réelles d'investissement		425 960	425 960

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	425 960	425 960
---	----------------	----------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chapitre/Article	Libellé	DM	Vote
20	Immobilisations Incorporelles	4 000	4 000
2031	Frais d'études	4 000	4 000
204	Subventions d'équipement versées	11 400	11 400
2041512	GFP de regroupement, Bâtiments et installations	20 800	20 800
2041582	Autres groupements, Bâtiments et installations	-15 000	-15 000
20422	Personnes droit privé, Bâtiments et installations	5 600	5 600
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	-13 500	-13 500
21311	Hôtel de ville	2 500	2 500
21312	Bâtiments scolaires	-60 000	-60 000
2138	Autres constructions	2 000	2 000
2182	Matériel de transport	-4 000	-4 000
2183	Matériel de bureau et informatique	-14 000	-14 000
2188	Autres immob. Corporelles	60 000	60 000
Total des dépenses d'équipement		1 900	1 900
27	Autres immobilisations financières	225 684	225 684
27638	Créance Autres établissements publics	225 684	225 684
458	Opérations sous mandat	32 000	32 000
45818	Opération sous mandat n°8 Square Avenue Paul BEME	24 500	24 500
45819	Opération sous mandat n°9 Parking Avenue Paul BEME	7 500	7 500
TOTAL DEPENSES REELLES		259 584	259 584

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	259 584	259 584
--	----------------	----------------

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chapitre/Article	Libellé	DM	Vote
10	Dotations, Fonds divers et réserves	36 000	36 000
10222	F.C.T.V.A	30 000	30 000
10226	Taxe d'aménagement	6 000	6 000
13	Subventions d'investissement	107 200	107 200
1318	Autres	9 800	9 800
1321	Etat et établissement nationaux (DGE)	32 000	32 000
1323	Départements	60 000	60 000
1328	Autres	5 200	5 200
13251	GFP de rattachement	32 200	32 200
1341	DETR	-32 000	-32 000
024	Produits des cessions d'immobilisations	225 684	225 684
27	Autres immobilisations financières	25 076	25 076
27638	Créance Autres établissements publics	25 076	25 076
458	Opérations sous mandat	32 000	32 000
45828	Opération sous mandat n°8 Square Avenue Paul BEME	24 500	24 500
45829	Opération sous mandat n°9 Parking Avenue Paul BEME	7 500	7 500
TOTAL DES RECETTES REELLES		425 960	425 960

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		425 960	425 960
--	--	----------------	----------------

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA, Mme BARAILLES, M. MIRANDE, Mme BERNÈS, MM. MEYNARD, PONTENS, Mmes FAGET, ZEKHNINI, DELFOUR, MM. DELANIS, LYS, Mmes VÉZINAT, SAZI, ROUMAZEILLES, MM. BOCQUET, SICARD, Mme POLETTO, MM. JACQ, DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND, M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS, M. PORTEJOIE à M. MIRANDE, Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES, Mme FOUQUET à M. MEYNARD, M. LAGARDE à Mme FAGET, M. ZAMBO à M. PONTENS, Mme GIROTTO à M. BOCQUET, Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)
CENTRE ROUTIER DE GAUSSENS
TRANSFERT DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT À L'AGGLOMÉRATION D'AGEN
APPROBATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU 16 NOVEMBRE 2016

Délibération n°2016-140

VU l'article 1609 nonies C IV V CGI,

VU le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 16 novembre 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Finances-Economie-Emploi",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :

1°) - d'approuver les conclusions du rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 16 novembre 2016,

2°) - de prendre en compte, au niveau du projet de DM n°1 du budget communal, la réduction de l'attribution de compensation à hauteur de 19 642,21€ ce, à compter de l'exercice budgétaire 2016,

3°) - de mandater Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, pour transmettre la présente délibération au Président de l'Agglomération d'Agen.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d' Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : ASSOCIATION DU PERSONNEL MUNICIPAL DE LA VILLE DU PASSAGE D'AGEN
FIXATION SUBVENTION ORDINAIRE 2016
VERSEMENT DU SOLDE

Délibération n°2016-139

VU le Budget primitif 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Animation des quartiers-Associations-Culture-Sport",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'attribuer au titre de l'année 2016, une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 5 450 € et de procéder au versement du solde correspondant, soit 2 800 €,

DIT que la dépense afférente sera imputée à l'article 657-4 - section de fonctionnement du budget de la Commune 2016.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : RÉGIME D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI ASSOCIATIF DU SECTEUR SPORTIF
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE PASSAGEOIS

Délibération n°2016-138

VU la demande de l'association Tennis de Table Passageois, en date du 25 octobre 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Animation des quartiers – Associations – Culture – Sport",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'allouer, à compter du 13 octobre 2016, à l'association Tennis de Table Passageois, une participation financière à hauteur de 20 % du coût employeur sur la base du SMIC, cette aide étant versée par acompte trimestriel sur présentation de justificatifs par l'association concernée,

DIT que les crédits afférents à la présente dépense seront prélevés à l'article 657-4 section de fonctionnement du budget communal.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,


Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : CHARTE DES ATSEM

COMMUNE DU PASSAGE D'AGEN/DIRECTION ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DASEN)

Délibération n°2016-137

VU l'avis favorable du Comité Technique Paritaire lors de sa séance du 17 novembre 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Personnel-Administration Générale",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :

1°) – d'adopter le projet de charte des ATSEM,

2°) – d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Lot-et-Garonne, ou son représentant, la charte des ATSEM.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,


Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : REVALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION D'UN AGENT CONTRACTUEL TITULAIRE

Délibération n°2016-136

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux, notamment son article 136,

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 1-2 qui prévoit que la rémunération des agents employés à durée indéterminée fait l'objet d'une réévaluation au moins tous les trois ans, notamment au vu des résultats des entretiens professionnels prévus à l'article 1-3 ou de l'évolution des fonctions,

Vu la loi n°2016-843 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la délibération n°2013-56 du 23 septembre 2013 portant création de l'emploi permanent d'agent d'entretien contractuel au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet,

Vu l'arrêté n°2013-1004 du 26 décembre 2013, transformant de plein droit le contrat en cours en contrat à durée indéterminée au 1^{er} janvier 2014,

Vu l'entretien professionnel en date du 26 octobre 2016,

Considérant que les résultats de l'entretien professionnel et l'évolution des fonctions justifient la revalorisation de la rémunération de l'intéressée,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur de la Commission "Personnel - Administration Générale",

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de revaloriser la rémunération de l'emploi permanent de Madame LOULMET Myriam, Agent technique territorial 2^{ème} classe contractuel, par référence à l'indice brut 347 à compter du 1er janvier 2017,

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal de l'exercice 2017.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTI. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : INVENTAIRE DES VOIRIES COMMUNALES
ACTUALISATION AU 31/12/2016

Délibération n°2016-135

Le Rapporteur expose :

Il appartient au Conseil municipal de procéder de façon périodique à l'actualisation du tableau récapitulatif des voiries communales.

Cette actualisation a pour objet de prendre en compte la procédure d'incorporation au domaine public communal des voiries internes de desserte de lotissements, au fur et à mesure de la publication au Bureau des Hypothèques des actes authentiques de cession passés en la forme administrative.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder à la mise à jour du tableau récapitulatif des voiries communales, la longueur de la voirie communale s'établissant au 31 décembre 2016 à : 66 112 ml.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Passage d'Agen, le 14 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.

Département de Lot-et-Garonne

VILLE LE PASSAGE D'AGEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le treize décembre deux mil seize.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mme BARAILLES. M. MIRANDE. Mme BERNÈS. MM. MEYNARD. PONTENS. Mmes FAGET. ZEKHNINI. DELFOUR. MM. DELANIS. LYS. Mmes VÉZINAT. SAZI. ROUMAZEILLES. MM. BOCQUET. SICARD. Mme POLETTO. MM. JACQ. DELBOSQ.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Mme GRIFFOND. M. FRÉMY.

POUVOIRS : Mme LOUBRIAT à Mme BERNÈS. M. PORTEJOIE à M. MIRANDE. Mme EYCHENNE à Mme BARAILLES. Mme FOUQUET à M. MEYNARD. M. LAGARDE à Mme FAGET. M. ZAMBO à M. PONTENS. Mme GIROTTO à M. BOCQUET. Mme CHARTIER à M. DELBOSQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Claude DELANIS.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 6 décembre 2016

Date de l'affichage : 6 décembre 2016

OBJET : PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLUi
PROJET DE PLUi ARRÊTÉ
AVIS DE LA COMMUNE

Délibération n°2016-134

VU la délibération n°2016-72 en date du 6 octobre 2016 du Conseil communautaire de l'Agglomération d'Agen relative à l'arrêt du PLUi, visée par les services préfectoraux le 12 octobre 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

1°) - d'approuver le projet de PLUi arrêté sous les réserves suivantes :

a) – quant au projet de zonage du PLUi :

. DE MODIFIER le zonage intéressant 3 petites parcelles référencées au cadastre section AP n°5, n°6 et n°7 situées route de la Carerrasse afin de les porter en zone UD et non en zone N, telles qu'elles figurent actuellement,

. DE MODIFIER le zonage des terrains situés le long de la voie départementale desservant l'Agropole, terrains situés en face de la zone d'activité économique "Malakoff-Le Treil". Ces terrains correspondent à l'extension de l'Agropole (Agropole 3), terrains actuellement portés en zone 2AUx qui devront donc être portés en zone 1AUx,

. DE MODIFIER le zonage des terrains situés à l'arrière du Centre culturel Pierre Lapoujade portés en zone 2AU pour les porter en zone 1AUB, d'autant que ces mêmes terrains figurent en zone UB, zone urbaine péricentrale de tissus bâtis variés, à l'actuel Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). A cet égard, il convient de rappeler que ces terrains font partie du projet de centralité porté par la Commune qui justifie la présence d'un emplacement réservé correspondant à la poursuite de l'avenue de Consuegra, voirie d'intérêt communautaire, pour assurer à partir du giratoire existant la jonction avec la rue de la Bénazie en front de Garonne,

. DE MODIFIER le zonage du secteur de Barroy actuellement porté en zone NLc pour la porter en zone NL sur l'emprise foncière correspondant à la mise en œuvre des mesures compensatoires liées à la création de la Technopole Agen-Garonne (TAG).

b) – quant au volet "Habitat" ou Plan Local de l'Habitat (PLH) :

. au titre de l'orientation 2 "Réhabiliter et régénérer les centres urbains" :

- DE DEMANDER à l'Agglomération d'Agen de prévoir le lancement d'un nouveau Programme d'Intérêt Général notamment vis-à-vis des logements vacants, ou d'une OPAH, l'actuel PIG venant à expiration au 31 décembre 2016 et des demandes de propriétaires intéressés n'étant pas à ce jour satisfaites,

. au titre de l'orientation 3 "Rechercher l'évolution des formes d'habitat individuel" :

- DE CONFIRMER la candidature de la Commune en tant que commune volontaire vis-à-vis de l'action n°13 "démarche BIMBY",

. au titre de l'orientation 4 "Prendre en compte les besoins spécifiques" :

- l'action n°16 "promouvoir et développer une offre de logements accessibles aux personnes âgées" prévoit notamment de maintenir la qualité de l'offre en Logements-foyer ciblant notamment les Logements-foyer de Burges :

→ DE DEMANDER que puisse être engagée, en partenariat avec Habitalys, une étude de faisabilité quant à une opération de déconstruction-reconstruction sur site,

- l'action n°18 "développer l'offre en faveur de l'accueil et de la sédentarisation des gens du voyage".

→ DE DEMANDER à l'Agglomération d'Agen, dans le cadre de la réactualisation du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, d'intégrer à sa compétence statutaire "aires d'accueil des gens du voyage" les terrains familiaux et de prévoir la mise en place d'un régime de portage financier pour l'acquisition des emprises foncières nécessaires à de tels équipements et de prendre en charge, à l'instar des aires d'accueil des gens du voyage, la réalisation des travaux d'aménagement et de gestion de tels équipements. A cet effet, doit être portée en zone UG la parcelle référencée au cadastre section AR n°196 située avenue du Bruilhois, à titre de réserve foncière pour la création de terrains familiaux.

c) – quant au volet "Transports et déplacements" ou Plan de Déplacements Urbains (PDU) :

. Concernant le renouvellement de la Délégation de Service Public "Transports urbains".

- DE DEMANDER que soit améliorée la desserte au niveau des transports scolaires du secteur de Monbusc (rue Sacha Guitry), et que soit parallèlement étudiée une desserte du Collège Jasmin-Les Iles dès lors que les élèves du groupe scolaire René Bétuing relèvent de la carte scolaire du Collège Jasmin-Les Iles,

- DE DEMANDER que soit étudiée une ligne ou une extension de ligne permettant la desserte de l'aéroport Agen-La Garenne, mais également à court terme, du projet porté par Habitalys relatif à la construction d'une structure d'accueil pour les stagiaires de la Société AIRWAYS.

. Concernant les modes de déplacement doux et plus particulièrement l'utilisation du vélo :

- DE DEMANDER à ce que le projet de mail paysager, cyclable et piétonnier figure au Schéma directeur vélo de l'Agglomération d'Agen en itinéraire principal sur le territoire de la Commune. A cet effet, le nouvel emplacement réservé correspondant à l'emprise foncière du chemin rural de la Grande Borde sur le secteur de Barroy, est destiné à assurer la connexion de ce mail cyclable avec la Voie verte du Canal des Deux Mers et donc, un liaisonnement par cette même Voie verte avec la Commune de Brax et au-delà, avec la Technopole Agen Garonne (TAG), ce afin de promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements "domicile-travail".

- DE DEMANDER, toujours dans la perspective de promouvoir l'usage du vélo notamment dans les déplacements "domicile-travail", que soit étudiée la sécurisation de la traversée du Pont de Beauregard par les cyclistes et les piétons au moyen par exemple d'un encorbellement sur l'ouvrage, sachant que la réalisation de cet aménagement permettrait d'assurer la continuité des cheminements cyclables rive droite/rive gauche et donc tout particulièrement la desserte des zones d'activités économiques existantes sur la Commune, mais également de l'Agropole et de la zone d'activités économiques "Mestre Marty" sur la Commune d'Estillac et l'accès des habitants de la rive gauche au Parc fluvial urbain Passeligne-Pélessié.

d) – quant au volet "patrimonial et paysager" :

DE DEMANDER que soit pris en compte un changement de numérotation concernant l'allée de cèdres du lieu-dit Beauregard, la numérotation afférente correspondant au numéro 13 et non au numéro 12 qui correspond quant à elle à l'allée arborée desservant le château de Tounis - rue Camille Saint-Saëns, d'une part et la prise en compte au niveau paysager du numéro 16, espace arboré de Tounis, qui fait pour partie l'objet d'un classement en zone 1AUB, l'emprise de l'emplacement réservé "mail paysager, cyclable et piétonnier", au droit de la rue Victor Duruy, étant singulièrement élargie en conséquence, d'autre part (zonage Nj).

2°) – DE MANDATER Monsieur le Maire pour transmettre la présente délibération au Président de l'Agglomération d'Agen.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d'Agen, le 15 décembre 2016



Le Maire,

Francis GARCIA.